

GOCARDLESS PAYMENTS

Conditions d'utilisation – Fonctionnalité FX

1. LES PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATION ET VOTRE CONTRAT AVEC GOCARDLESS

Quel est le lien entre les présentes Conditions d'utilisation et le Contrat conclu entre vous et GoCardless?

- 1.1 Les Conditions générales expliquent ce qui constitue le Contrat entre vous et GoCardless, et indiquent qu'en utilisant un Service fourni par GoCardless, vous acceptez les Conditions d'utilisation qui s'appliquent à ce Service.
- 1.2 Les présentes Conditions d'utilisation régissent votre utilisation de la Fonctionnalité FX (qui est un Service aux fins du Contrat). Le Service (qui peut également être appelé « Collecte de paiements internationaux ») est décrit dans le document [Description des produits](#).
- 1.3 Les définitions et clauses d'interprétation contenues dans le document Définitions s'appliquent à ces Conditions d'utilisation.
- 1.4 Les présentes Conditions d'utilisation sont intégrées par référence dans le Contrat et s'appliquent en plus des Conditions générales et de toutes les autres Conditions d'utilisation qui s'appliquent aux Services que vous utilisez en vertu du Contrat. En créant un Compte GoCardless, en acceptant le Contrat et en utilisant le Service, vous acceptez d'être lié par les présentes Conditions d'utilisation et consentez à ce que GoCardless fournisse le Service.

2. DISPONIBILITÉ DU SERVICE ET PLANS DE PAIEMENT

Quand pouvez-vous utiliser le Service ?

- 2.1 Vous pouvez utiliser le Service uniquement avec les fonctionnalités Bank Debit et Instant Bank Pay.

Où le Service est-il disponible ?

- 2.2 Les Plans de paiement acceptés pour le Service ainsi que les pays dans lesquels le Service est disponible, sont spécifiés dans le document [Description des produits](#). GoCardless peut ajouter et/ou supprimer des Plans de paiement et/ou des pays pour le Service à tout moment et sans préavis.

Qui peut utiliser le Service ?

- 2.3 Vous avez le droit d'utiliser le Service tant que vous n'êtes pas une association caritative.

3. UTILISATION DU SERVICE

Comment fonctionne le Service ?

- 3.1 Le Service vous permet de demander à GoCardless de collecter des fonds auprès des Clients dans divers Plans de paiement, dans plusieurs devises.
- 3.2 Lorsque vous configurez votre Compte GoCardless, vous sélectionnez votre Plan de payout. Vous pouvez utiliser le Service pour collecter des fonds auprès de Clients dans d'autres pays et d'autres devises par le

GoCardless

biais de Plans de paiement qui ne sont pas le Plan de payout sélectionné, mais qui vous transfèrent les fonds collectés par le biais du Plan de payout.

- 3.3 Si vous créez un Ordre de paiement qui : (a) permet à un Client de sélectionner son pays, et que la devise de ce pays est différente de la devise du Plan de payout ; ou (b) est spécifié par vous comme étant dans une devise différente de la devise du Plan de payout, le Service sera automatiquement appliqué à cet Ordre de paiement.
- 3.4 Si le Service est appliqué à un Ordre de paiement, GoCardless collectera le Montant collecté auprès de chaque Client dans la Devise du Client et vous paiera le Montant du paiement équivalent dans la Devise de paiement, et vous facturera les Frais de transaction internationale applicables pour permettre la réalisation de la Transaction via le Service.

Comment saurez-vous quel taux de change est appliqué à un Ordre de paiement exécuté à l'aide du Service ?

- 3.5 Au moment de la création de l'Ordre de paiement, GoCardless vous fournira une indication du taux de change qui sera appliqué, ainsi qu'une estimation du Montant du paiement dans la Devise de paiement. Vous reconnaissez qu'il peut y avoir un écart entre le taux de change indicatif communiqué au moment de la création d'un Ordre de paiement et le taux de change appliqué aux fonds transférés dans la Devise de paiement vers votre Compte désigné. Le taux de change qui sera appliqué à un Ordre de paiement sera le taux en vigueur à la date à laquelle GoCardless verse le Montant du paiement dans la Devise de paiement sur votre Compte désigné, et ce taux peut être plus ou moins favorable pour vous.
- 3.6 En créant l'Ordre de paiement, vous acceptez que le taux de change en vigueur (et non le taux indicatif) soit appliqué à l'Ordre de paiement. En outre, vous reconnaissez et acceptez qu'une fois que vous aurez créé un Ordre de paiement sur la base du taux de change indicatif, vous ne pourrez plus annuler l'Ordre de paiement.
- 3.7 Une fois que le Montant du paiement aura été versé sur votre Compte désigné dans la Devise du paiement, vous pourrez consulter le taux de change appliqué à l'Ordre de paiement sur le Tableau de bord ou l'API. À ce moment-là, vous ne pourrez ni annuler ni suspendre un transfert de fonds par GoCardless dans la Devise de paiement sur le Compte désigné.

Comment GoCardless versera-t-elle les fonds liés aux Ordres de paiement qui ont impliqué une conversion de devises à l'aide du Service ?

- 3.8 GoCardless transférera tous les fonds qui vous sont dus dans la Devise de paiement sur le Compte désigné.

Le Service peut-il être utilisé pour appliquer une conversion de devise à des Transactions récurrentes ?

- 3.9 Oui, le Service peut être utilisé pour appliquer une conversion de devise à des Transactions récurrentes. Si vous utilisez la Fonctionnalité FX pour des Transactions récurrentes, vous consentez à ce que GoCardless applique le Service à chaque Transaction récurrente dans laquelle des fonds sont collectés dans la Devise du Client et convertis dans la Devise de paiement. Vous pouvez révoquer ce consentement à tout moment par notification adressée à GoCardless.

Y a-t-il quelque chose de particulier à savoir lorsque le Service est utilisé en relation avec des Transactions récurrentes ?

- 3.10 Oui. Lorsque vous utilisez le Service pour des Transactions récurrentes, GoCardless ne vous donnera pas de taux de change indicatif avant chaque Transaction récurrente ou avant la réception de fonds dans la

GoCardless

Devise de paiement sur le Compte désigné ; cependant, vous pourrez voir un historique complet des paiements effectués sur votre Compte désigné, y compris le taux de change appliqué à une Transaction, sur le Tableau de bord ou l'API.

L'utilisation du Service aura-t-elle un impact sur le Calendrier du Plan de paiement ?

- 3.11 Oui. De manière générale, il faut plus de temps pour collecter et verser des fonds dans le cadre de Transactions effectuées à l'aide du Service. Le Calendrier du Plan de paiement applicable est celui du Plan de versement. La Page du Calendrier du Plan de paiement stipule les dates de paiement pour les Transactions auxquelles le Service a été appliqué. Cela dit, GoCardless ne maîtrise pas toujours le Calendrier du Plan de paiement (par exemple, celui-ci pourrait être affecté par des erreurs ou des problèmes causés par un tiers sur lequel GoCardless n'a aucun contrôle). Par conséquent, si GoCardless entreprendra des efforts commercialement raisonnables pour fournir le Service en respectant le Calendrier du Plan de paiement applicable, cela ne sera pas toujours possible.

Y a-t-il quelque chose de particulier à savoir concernant les taux de change appliqués ?

- 3.12 Sauf indication contraire, toute référence à un taux de change dans le Contrat désigne le taux de change à la date concernée pour la paire de devises concernée (par exemple, GBP vers EUR, USD vers AUD), tel que fourni par le fournisseur de taux de référence, Reuters. GoCardless peut changer de fournisseur de taux de référence à tout moment sans préavis.
- 3.13 Pour certaines devises, GoCardless pourrait être tenue d'utiliser un taux de référence différent pour une certaine paire de devises. Pour ces devises, GoCardless vous fournira une indication du taux de change qui sera appliqué conformément à l'article 3.5 ci-dessus.

Est-il possible de collecter des paiements internationaux sans utiliser le Service ?

- 3.14 Oui. Vous pouvez collecter des paiements internationaux de vos Clients dans la Devise du Client et vous les faire verser dans la Devise du Client, tant que vous avez un Compte désigné dans cette devise. Le Service n'est pas requis pour ces paiements internationaux, car ils n'impliquent pas de conversion de devises. GoCardless vous facturera les Frais de transaction internationale pour chaque Transaction de paiement international.

4. REMBOURSEMENTS

Pouvez-vous faire des Remboursements à un Client lorsque la Transaction initiale a été effectuée à l'aide du Service ?

- 4.1 Oui. Si vous souhaitez faire un Remboursement à un Client pour une Transaction effectuée à l'aide du Service, le Remboursement sera effectué dans la Devise du Client et le montant du Remboursement sera déduit de vos futures collectes de fonds dans cette devise.

5. FRAIS ET DÉDUCTIONS AUTORISÉES

Quels frais GoCardless vous facturera-t-elle pour les Transactions traitées impliquant le Service ?

- 5.1 Si vous collectez des fonds auprès d'un Client à l'aide du Service, GoCardless vous facturera les Frais de transaction internationale pour chaque Transaction. Les Frais qui seront appliqués à la Transaction seront affichés lorsque vous créerez l'Ordre de paiement.

Quand GoCardless calculera-t-elle les Frais et les Déductions autorisées et comment seront-ils appliqués ?

GoCardless

5.2 GoCardless appliquera tous les Frais et Déductions autorisées applicables au Montant collecté. GoCardless prélèvera toutes les Déductions autorisées et les éventuels Frais applicables du Montant collecté avant d'appliquer la conversion de devises au Montant collecté. GoCardless convertira ensuite le Montant net dans la Devise du Client dans la Devise de paiement.

6. DIFFÉRENDS ET RÉCLAMATIONS

6.1 Pour commencer, rendez-vous dans le Centre d'aide où vous trouverez de nombreuses informations utiles sur GoCardless et le Service et où vous pourrez trouver rapidement la réponse à votre question.

6.2 Si vous avez exploré le Centre d'aide et que vous avez encore des questions, des préoccupations, des problèmes ou des réclamations concernant le Service, vous devez contacter GoCardless comme indiqué dans les Conditions générales.